

Département de l'Isère
Arrondissement
de LA TOUR DU PIN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**VILLE
de
MORESTEL**

Le Conseil Municipal s'est réuni en séance publique à la salle du Conseil Municipal de MORESTEL le mardi 21 février 2023 à 19 heures 30 sous la présidence de Monsieur Frédéric VIAL, Maire.

Date de la convocation : 9 février 2023

Etaient présents : Sandrine BOUVAREL arrivée à 19h38 (point 1), Sandrine BUDIN, Brigitte CESAR arrivée à 19h45 (point 1), Laurent COUGOULIC, Guillaume DAVID, Sébastien GACON, Estelle GHORIS, Yoann GODET, Thierry GUILLEM, Christophe GUSI, Bernard JARLAUD, Estelle KELLER, Virginie LAURENT-MEYER, Paul LAVIE, Wilfried MADULI, Aurélie MARMONIER, Alain MOIROUX, Jean-Philippe PAUGET, Marie-Lise PERRIN arrivée à 19h36 (point 1), Michelle PILOZ, Stéphanie RADESIC, Aimé VIAL, Frédéric VIAL.

Ont donné pouvoir ou sont excusés :

Alexandra DURY, Céline BONVINI (pouvoir à Aurélie MARMONIER), Sukran BOYRAZ (pouvoir à Frédéric VIAL), Michèle GAUTHIER (pouvoir à Stéphanie RADESIC),

Date de convocation : 9 février 2023.

Secrétaire de séance : Jean-Philippe PAUGET

Nombre de conseillers votants : 26

Présents : 23

Pour : 26

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération n°07-2023 : Tarifs du cinéma à compter du 1^{er} mars 2023

Le tarif de l'opération nationale de la Fédération Française du Cinéma "Printemps du cinéma" qui aura lieu du 19 au 21 mars 2023 et de la fête du cinéma en juillet prochain passe à 5 € au lieu de 4 €.

Conformément à la convention de Délégation de Service Public pour la gestion et l'exploitation du cinéma « Le Dauphin », Monsieur le Maire, sur proposition de la SARL Féliciné, propose de modifier les tarifs du cinéma à compter du 1er mars 2023 comme suit :

Accusé de réception en préfecture
038-213802614-20230221-DEL-7-2023-DE
Date de télétransmission : 27/02/2023
Date de réception préfecture : 27/02/2023

	<i>Tarifs</i>	
	Prix client caisse	Prix client web 10c de commission
TARIF NORMAL	7,50 €	7,60€
TARIF REDUIT	6,50 €	6,60€
JEUNES - 14 ANS	5,50 €	5,60€
MERCREDI	6,50 €	6,60€
ECRAN ENCHANTE	4,00 €	4,10€
ABONNEMENT 10 PLACES	6,00€	
ABONNEMENT enfant -14 ans - 10 PLACES	4,50€	
FÊTE/PRINTEMPS DU CINÉMA	5,00 €	
OPERA	12,00 €	
SCOLAIRE	4,00 €	
SCOLAIRE	4,50 €	
GROUPE	5,00 €	
MATERNELLE AU CINEMA	2,50 €	
ECOLE ET CINEMA	2,50 €	
COLLÈGE AU CINEMA	2,50 €	
LYCEENS AU CINEMA	2,50 €	
PASS REGION	1,00 €	5€-4€de contremarque
PASS CULTURE NATIONAL	6,50 €	
Supplément 3 D	1 €	
Vente lunettes 3 €	2 €	

Après délibération, à l'unanimité (26 voix pour)

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- FIXE les tarifs du cinéma communal « Le Dauphin » tels que mentionnés ci-dessus à compter du 1^{er} mars 2023.

- DIT que la présente délibération sera adressée à la SARL Féliciné.

POUR COPIE CONFORME

Fait à MORESTEL, le 21 Février 2023

CERTIFIÉ EXECUTOIRE APRÈS TRANSMISSION EN PREFECTURE.

AFFICHAGE LE :

Accusé de réception en préfecture
038-213802614-20230221-DEL-7-2023-DE
Date de télétransmission : 27/02/2023
Date de réception préfecture : 27/02/2023

Frédéric VIAL

Le Maire,



La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le tribunal administratif de Grenoble dans un délai de deux mois à compter de la date la plus tardive de sa publication/notification ou de sa réception par le représentant de l'Etat.